

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE212 Expression: Audio			
Code	SOCM2B12	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Emmanuelle DELPORTE (emmanuelle.delporte@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

À l'issue de cette UE l'étudiant(e) sera capable de maîtriser les techniques de la réalisation d'une émission de radio avec les différentes rubriques et l'animation et connaîtra tous les aspects de la réalisation d'une émission radio à des fins informatives.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
 - 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
 - 2.3 Établir et respecter des conventions
 - 2.4 Travailler en équipe
- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
 - 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- Compétence 5 **Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
 - 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
 - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information

Acquis d'apprentissage visés

Voir la fiche de l'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B12A Expression sonore 2/ Podcast 25 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B12A Expression sonore 2/ Podcast 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2022-2023 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression sonore 2/ Podcast			
Code	23_SOCM2B12A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuelle DELPORTE (emmanuelle.delporte@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les étudiants, ayant déjà acquis les techniques de base en Bloc 1, devront démontrer leur possibilité de réaliser un podcast audio d'une durée de 7 à 15 minutes environ en fonction d'un travail personnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de maîtriser les techniques de la réalisation d'un podcast audio.

Il ou elle maîtrisera les concepts et l'utilisation d'un générique début, un générique fin, de l'écriture d'un scénario, sera capable de réaliser des interviews, de choisir et maîtriser la sélection de bons extraits sonores, d'archives, d'ambiances et autres éléments sonores qu'il ou elle jugerait utiles pour la compréhension et la fluidité du travail final.

Il ou elle pourra ainsi connaître tous les aspects de la réalisation d'un podcast audio, à des fins informatives, culturelles ou documentaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les étudiants prendront d'abord connaissance de quelques podcasts, en écoutant des réalisations intéressantes. Ils apprendront à manipuler les outils techniques permettant la réalisation d'enregistrement d'interviews, d'ambiance et le montage de ces éléments.

Nous rappellerons les principes de base d'une écriture fluide pour les auditeurs.

Démarches d'apprentissage

La démarche sera axée sur le coaching individuel et en groupe.

Une première présentation de l'objectif et des manières d'y parvenir sera proposée en présentiel.

Les clefs d'apprentissage, via des tutos existants, seront proposées pour "refresh" des compétences acquises en première année, et un premier "jet" de script sera demandé.

Un temps de partage et d'écoute constructive sera prévu en fin de cycle, en présentiel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le "coach" reste disponible par mail, teams, sms, (et/ou téléphone dans la mesure des disponibilités professionnels) en cas de difficultés de l'étudiant.

La collaboration entre étudiants est encouragée mais le travail final peut aussi être individuel.

Des séances Teams collectives seront également possibles, et planifiables, si des difficultés surviennent pour plusieurs étudiants.

Sources et références

Utilisés par Manu Delporte mais pas indispensables pour les étudiants :

Gauriat L., Cuoq J., Journaliste radio, une voix, un micro, une écriture, PUG, Janvier 2016.

Gallet M, le nouveau pouvoir de la Voix, "Comment l'audio va s'imposer à l'ère digitale", Débats Pùblics, Juin 2020

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Consignes détaillées des travaux sont remises au cours et postées sur ConnetED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1 : travaux pour 100 % des points

Q 3 : travaux pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La présence aux cours et aux séances de coaching est obligatoire.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).